

# FONDS D'URGENCE D'AVANCE DE TRÉSORERIE POUR L'AGRICULTURE (FUATA)

UNE PLATEFORME UNIQUE POUR DEPOSER VOTRE DEMANDE :

<https://fuata.initiative-sud.com/>

## QU'EST CE QUE LE PRET FUATA ?

- prêts à l'entreprise, à taux zéro, sans garantie personnelle
- jusqu'à 20 000€
- pour une durée pouvant aller jusqu'à 5 ans
- avec un différé de remboursement de 12 mois maximum
- à destination de tous les exploitants agricoles, au sens large, qui sur la période de mars, avril et mai 2020 ont perdu au moins 50% de leur chiffre d'affaires, comparativement à la même période de 2019
- dont le siège social est en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

## QUELLES SONT LES ETAPES POUR EN BENEFICIER ?

### LES 5 ETAPES

